

Communiqué de presse

---

# Non à l'initiative Ecopop : les cantons réaffirment leur opposition

Conférence de presse du 7 novembre 2014

**Le 20 juin 2014, les gouvernements cantonaux se sont clairement prononcés contre l'initiative Ecopop qu'ils considèrent comme une réelle menace pour l'économie suisse. La compétitivité du pays tient pour une grande part à la flexibilité du marché du travail, largement tourné vers l'extérieur. Limiter l'immigration nette à 17 000 personnes ne permettra pas de répondre à la demande de main d'œuvre, malgré tous les efforts déployés pour mobiliser le potentiel national. À noter également que l'initiative ne contribue aucunement à préserver les ressources naturelles. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est mettre en œuvre les mesures prévues par la loi révisée sur l'aménagement du territoire.**

Pour réaffirmer leur opposition à l'initiative Ecopop, les cantons ont organisé une conférence de presse avec Jean-Michel Cina, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et président du Conseil d'État valaisan, Andreas Rickenbacher, président de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) et conseiller d'État bernois, et Heinz Tännler, délégué à l'aménagement du territoire de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement (DTAP) et conseiller d'État zougais.

## Une menace pour l'économie suisse

Il ne fait aucun doute que la réussite économique de la Suisse dépend de ses relations avec l'Union européenne, son premier partenaire commercial. Depuis 2002, la croissance réelle du produit intérieur brut est de 1,2 % en moyenne annuelle, alors que la Suisse affichait, dans les années 90, l'un des taux les plus bas de l'OCDE. Avec une croissance estimée à 1,8 % pour l'année en cours et à 2,4 % pour 2015, les perspectives sont bonnes.

La compétitivité de la Suisse tient pour une large part à la flexibilité de son marché du travail, largement tourné vers l'extérieur. L'économie est tributaire de la main d'œuvre étrangère et la tendance n'est pas près de s'inverser si la Suisse entend préserver sa compétitivité. En limitant l'immigration nette à 17 000 personnes, il ne sera plus possible de satisfaire la demande de main d'œuvre, malgré tous les efforts consentis par les cantons et par la Confédération pour mobiliser les forces de travail nationales.

Depuis le vote du 9 février, les milieux économiques sont inquiets. Si l'initiative Ecopop était acceptée, ils le seraient encore plus. Les conséquences économiques pourraient être énormes : recul des investissements, exode d'entreprises, suppressions d'emplois, etc. L'initiative Ecopop menace le niveau de vie de la Suisse, c'est un risque pour toute son économie.

### **Les cantons s'engagent à préserver les ressources naturelles**

Il y a longtemps que les gouvernements cantonaux ont reconnu la nécessité d'une utilisation durable des ressources naturelles. En 2010 déjà, la Stratégie 2010-2018 du Conseil d'État zougais formulait l'objectif de parvenir à un équilibre entre la croissance et la préservation des ressources naturelles. Il s'agit en l'occurrence de densifier le tissu urbain par un développement orienté vers l'intérieur. La loi révisée sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014, prévoit elle aussi des mesures pour favoriser un développement pérenne des surfaces construites. L'étalement urbain sera contenu en limitant l'extension de l'habitat et en engageant des mesures destinées à densifier le bâti, comme l'exploitation des friches ou la réaffectation des terrains vagues. Ouvrir de nouvelles zones à bâtir n'est plus possible sans compensation, ou seulement à titre exceptionnel.

L'initiative Ecopop ignore cette réalité et ne contribue en rien à la préservation des ressources naturelles. Ce n'est pas en limitant l'immigration que l'on va sauver les paysages ruraux et ménager les ressources naturelles, mais en instaurant une coopération étroite entre les autorités, l'économie et la population afin de mettre en œuvre les mesures d'aménagement du territoire et de politique énergétique.

### **Préserver la voie bilatérale**

À l'instar de l'initiative Contre l'immigration de masse, l'initiative Ecopop remet en question le système d'admission dual, qui comprend la libre circulation des ressortissants de l'UE et de l'AELE et l'immigration de main d'œuvre hautement qualifiée en provenance de pays tiers pour répondre aux besoins de l'économie. Il ne faut pas partir de l'idée que l'UE consentira à renégocier l'Accord sur la libre circulation des personnes aux conditions posées par l'initiative Ecopop, qui exige qu'il soit dénoncé en cas d'échec. Sans compter que la clause guillotine entraînerait la dénonciation automatique des autres accords bilatéraux I.

Les gouvernements cantonaux défendent la voie bilatérale depuis le tout début. Après le vote du 9 février, ils ont réaffirmé à maintes reprises qu'il faut la préserver. Si l'initiative Ecopop était acceptée, la Suisse se retrouverait dans la situation de 1992 et les cantons ne seraient pas épargnés.

### **Contact / Questions**

- Jean-Michel Cina, président du Conseil d'État VS, président CdC (079 224 87 88)
- Andreas Rickenbacher, conseiller d'État, président CDEP (Tel. 031 633 48 40)
- Heinz Tännler, conseiller d'État, délégué à l'aménagement du territoire DTAP (041 728 53 01; 079 223 81 66)
- Sandra Maissen, secrétaire générale CdC (031 320 30 00)

---

### **Annexes**

- Note d'allocation (discours d'ouverture) du conseiller d'État VS et président CdC, Jean-Michel Cina
- Note d'allocation du conseiller d'État et président CDEP, Andreas Rickenbacher
- Note d'allocation du conseiller d'État et délégué à l'aménagement du territoire DTAP, Heinz Tännler
- Note d'allocation (discours de clôture) du conseiller d'État VS et président CdC, Jean-Michel Cina
- Prise de position CdC du 20 juin 2014 sur l'initiative Ecopop